



# Conseil de sécurité

## CS/9826

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité  
6248<sup>e</sup> séance – matin

### **LE COORDONNATEUR POUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT APPELLE LES PARTIES PALESTINIENNE ET ISRAËLIENNE À REPRENDRE RAPIDEMENT LES NÉGOCIATIONS POUR SORTIR DE L'IMPASSE POLITIQUE**

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général, M. Robert H. Serry, a estimé qu'une véritable course contre la montre était engagée pour surmonter les obstacles qui, sur place, empêchent toute sortie de crise. M. Serry intervenait dans le cadre de la réunion mensuelle du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine.

Le Représentant spécial a estimé que la situation à Gaza doit être appréhendée d'urgence pour parvenir, sans retard, à une levée du blocus israélien et à un retour au calme dans toute la région. Concernant les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement à Jérusalem-Est, M. Serry a réitéré l'appel du Secrétaire général et du Quatuor exhortant Israël à s'acquitter de ses obligations en vertu de la Feuille de route. « Ces activités sont illégales en vertu du droit international. » Il a souligné que les mesures unilatérales sapent les efforts entrepris en vue de parvenir à régler la question du statut final et ne seront pas reconnues par la communauté internationale.

Le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne est intervenu en fin de séance pour fustiger l'attitude des membres du Conseil de sécurité à l'égard de la question palestinienne. Il a estimé que les deux années de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil avaient enseigné à la Libye que, « pour certaines délégations », le sort des Palestiniens est secondaire.

### ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE***

M. ROBERT H. SERRY, Coordonnateur pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général, a indiqué que depuis son dernier exposé au Conseil de sécurité, la bande de Gaza restait fermée aux exportations des biens agricoles palestiniens. « En outre, le manque de carburant continue d'entraver le fonctionnement de la seule centrale électrique qui se trouve à Gaza, la majorité de la population de la zone subissant très régulièrement des coupures d'électricité. Il est essentiel qu'Israël autorise l'entrée à Gaza de quantités supérieures de marchandises, surtout au moment où l'hiver s'installe », a-t-il souligné.

Évoquant ensuite une récente visite sur le terrain, M. Serry a regretté qu'alors que des projets de reconstruction de logements, d'écoles et de centres de santé initiés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont pratiquement achevés, « il manque à ce jour les équipements de finition qui permettraient de reloger rapidement des milliers de familles ». Il a imputé cette situation aux conséquences « désastreuses » du blocus de Gaza sur la vie économique locale, dominée en partie par des activités de contrebande « qui profitent d'abord au Hamas ». « Nous continuons également d'être préoccupés par les informations faisant état d'activités de contrebande d'armes dans la zone », a déclaré le Représentant spécial.

M. Serry a ensuite renvoyé dos à dos les parties palestinienne et israélienne: la première doit s'engager volontairement à retourner à la table des négociations sous les auspices de l'Égypte et à renforcer ses institutions en vue d'élections devant se tenir en 2010, tandis que les autorités israéliennes doivent aller plus loin en prenant les mesures nécessaires pour assurer un retour à la normale à Gaza.

Dans ce contexte, M. Serry a salué l'attitude du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui, même s'il ne se représente pas à sa propre succession, s'est dit prêt à contribuer à la bonne conduite du processus électoral et a réaffirmé qu'il était convaincu que seule la solution de deux États doit prévaloir.

Concernant la situation dans Jérusalem-Est, M. Serry a regretté que le gel des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement décrété par le Gouvernement israélien pour faciliter la reprise de pourparlers entre Israéliens et Palestiniens ne s'applique pas à la ville sainte. « En outre, Israël a autorisé, le 13 décembre, une enveloppe budgétaire destinée à quelque 110 000 colons vivant dans des colonies isolées situées en Cisjordanie », a-t-il ajouté.

M. Serry a déploré les attaques de colons contre les civils palestiniens, leurs propriétés et leurs lieux de culte, qui ont eu lieu après l'annonce faite par le Gouvernement israélien concernant le gel partiel. « Les tensions ont culminé lorsque, le 10 décembre, des colons ont incendié la mosquée du village de Yassuf », a-t-il dit, exhortant Israël à faire respecter l'état de droit lorsque de tels incidents se produisent.

Pour ce qui est de la situation dans le Golan syrien occupé, M. Serry a noté que le calme prévalait même si les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement continuent. S'agissant du Liban, le Représentant spécial s'est réjoui de l'intention affichée par le nouveau Gouvernement libanais de mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 et a fait observer que si la zone où opère la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) reste calme, l'aviation israélienne commet des violations quotidiennes de l'espace aérien libanais.

Intervenant à l'issue de l'exposé du Représentant spécial, le représentant de la Jamahiriyah arabe libyenne, M. ABDURRAHMAN MOHAMAD SHALGHAM, a fustigé l'attitude du Conseil de sécurité à l'égard de la question palestinienne. « Nous venons de passer deux années au sein du Conseil de sécurité et ce que nous avons appris pendant notre mandat, c'est que le sort des Palestiniens ne compte pas pour certains membres de cet organe, et que leur massacre n'est pas punissable », a-t-il dit. L'Ambassadeur Shalgham s'est attardé sur la situation des civils à Gaza « où, il y a un an, une attaque générale avait été menée par Israël, dont les forces armées avaient eu recours aux bombes à phosphore pour tuer 1 500 civils et détruire les installations de l'ONU ».

« Aucune autre mesure n'a été prise après l'adoption de la résolution 1800 du Conseil de sécurité », a-t-il fait observer. Rien, alors que le siège à Gaza se poursuit malgré le rapport Goldstone, malgré une résolution de l'Assemblée générale condamnant les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité israéliens, malgré l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) concernant le mur illégal de séparation construit par Israël et dont, d'ailleurs, plus personne ne parle », a ajouté le représentant.

« Israël est au-dessus de la loi, même en Cisjordanie, une zone qu'Israël n'abandonnera jamais, à tel point que l'on est en droit de se demander où un État palestinien pourrait être créé », a demandé le représentant, qui s'appuyait sur des cartes montrant l'étendue des colonies israéliennes.

Il a conclu en exprimant l'amertume de sa délégation qui, pendant son mandat de deux ans au sein du Conseil de sécurité, a connu « le vrai visage de certaines délégations à l'heure de la vérité ». « Cette vérité, a-t-il précisé, a été détruite par l'iniquité de quelques-uns. »

La représentante des États-Unis, Mme SUSAN RICE, a réagi à ces propos en invitant les délégations à se concentrer sur la recherche d'une solution de deux États « au lieu de se livrer à des discours dont la rhétorique enflammée ne sert pas nécessairement cet objectif auquel les États-Unis demeurent profondément attachés ».

\* \*\*\* \*